



Compte rendu de la réunion du conseil de quartier du Val Saint André du 22 avril 2025 (lycée Gambetta)

Participants :

-mairie : E Chevalier (premier adjoint), JL Vincent (adjoint à l'urbanisme), M Féraud (élu chargé des espaces verts), S Hadaoui (élu à la propreté urbaine), 10 représentants des services

-associations : CIQ Arc de Meyran (R Brunner), CIQ Cuques Saint Jérôme (A Brient, N Renucci), CIQ Cézanne Torse (M Braunstein), Centre Infotorse (M Ducroux), Association des parents d'élèves du Val Saint André (S. Babin), directeur de l'école du Val Saint André (M Chevalier), ADAVA (M Creutzer).

La réunion a été organisée autour de 5 thèmes présentés au travers de 5 diaporamas tous joints en annexe.

I-Attribution du label Ville d'art et d'histoire.

Ce nouveau label mis en place à partir de 2005 est actuellement attribué à 205 villes ou pays (cf. diaporama). Aix en Provence présente un dossier pour bénéficier de ce label¹. On ne peut être que surpris qu'il ait fallu 20 ans pour mettre en place cette procédure.

¹ Aix a bénéficié jusqu'en 2005 de l'ancien label « Ville d'art » mais à cette date a été mis en place le nouveau label « Ville d'art et d'histoire » soumis à une procédure pilotée par le ministère de la Culture.

II-Travaux effectués dans les établissements publics du quartier (écoles, centres d'action sociale, complexes sportifs, crèches)

Les données chiffrées présentées montrent un niveau d'investissement substantiel. A titre d'exemple, 520 000€ pour la végétalisation des 3 écoles de la Torse, du Val Saint André et M Pagnol.

Pour accompagner les efforts pour rafraîchir l'air dans les écoles (mise en place de ventilateurs), la ville expérimente un dispositif permettant d'ouvrir automatiquement les châssis des fenêtres des salles de classe durant la nuit pour que la température soit fraîche dans les salles le matin.

L'association des parents d'élèves a soulevé la question de la délicate cohabitation, dans le skate park, des très jeunes enfants avec les autres usagers. La solution semble résider dans la mise en place d'un pump track (parcours en boucle constitué de bosses et de virages) dans le futur parc Constant mais cela ne sera possible qu'à partir de 2026.

III-Equipements sportifs

Au-delà de l'imposant chantier de la plaine nature (coût de 15M€) qui sera inauguré le 26 avril, des investissements du quotidien ont été effectués dans le quartier pour un montant de 1, 7M€ entre 2022 et 2025 (dont 930 000€ pour le stade du Val Saint André dont les travaux viennent de démarrer).

IV-Mobilité

Les données extraites de l'enquête ménages faite en 2019 montrent des évolutions intéressantes par rapport à la précédente enquête de 2009 dans les parts modales de transport : baisse des déplacements en voiture, augmentation de toutes les autres parts notamment des piétons. Tous les investissements faits ou prévus visent à accentuer ces tendances.

Deux points à signaler plus particulièrement :

-mise en place d'un cheminement piétons-cyclistes le long de l'Oliveraie. Il s'agit d'un chantier important (coût global de 1, 5M€) qui va démarrer à l'automne et qui sera achevé en 2026,

-une nouvelle modalité pour rénover les chemins ruraux a été expérimentée avec succès en 2024 sur le chemin du Colombier : « les chaussées traitées en place »(voir diaporama). C'est un dispositif qui présente de nombreux avantages et dont le coût est inférieur de 50% aux solutions traditionnelles habituellement utilisées. Il est destiné à être développé fortement à l'avenir.

V-Dossier des Trois Sautets

Cette entrée de ville très dégradée nécessite un réaménagement complet. Celui-ci est fondé notamment sur la mise en place d'un parking de 48 places dans la continuité des deux immeubles qui vont être construits à côté des commerces installés autour de la brasserie des Trois Sautets.

De l'autre côté de l'avenue Malacrida, une contre allée est prévue devant Toinou avec un parking de 28 places. Pour ce dossier, la ville a été « contrainte » (c'est le terme utilisé par le premier adjoint) d'initier en novembre 2024 une déclaration d'utilité publique qui donnera lieu à enquête publique fin 2025. Cette procédure permettra à la ville de faire respecter les engagements figurant dans le permis de construire accordé à Toinou en 2011 et contesté par cette entreprise.

Ce réaménagement doit aussi inclure la construction d'un pont destiné à désengorger le vieux pont du XVIIème qui doit absorber tous les flux de circulation actuels dans les conditions d'insécurité que l'on connaît. Le projet de pont devrait être d'un gabarit standard mais seule une voie de circulation pourra être utilisée en raison de l'opposition du maire de Meyreuil.

Aucune solution n'est en vue pour restaurer le petit parking situé entre l'oratoire et le marchand de fruits et légumes qui est dans un état déplorable.

VI-Temps d'échange

Deux points ont notamment été évoqués pour notre CIQ :

- Circulation sur le RICM. Ce dossier n'a guère avancé, la seule mesure rappelée par Mr Chevalier est de faire respecter l'interdiction faite aux poids lourds de 3,5 T de fréquenter cet axe. Il a été précisé à ce sujet que la police municipale procédait chaque semaine à des contrôles à ce sujet avec amendes à la clé.
- Réaménagement du boulevard des Poilus à l'occasion de la rétrocession à la ville de la gestion de cet axe. Cette rétrocession donnera lieu à une délibération lors du prochain conseil municipal (volet financier inclus). Dès que cette délibération sera prise, l'instruction du dossier fondé sur la réhabilitation du boulevard, la mise en place d'une piste cyclable et la destruction de la « banquette » située côté Ecole militaire, débutera et devrait donc aboutir courant 2026.

Michel Braunstein

